

Le MINISTRE DE L'INTERIEUR : Oui, pour le présent. Il n'arrive que peu d'immigrés venant des vieux pays, à part ceux qui viennent de l'Allemagne et qui font d'excellents colons, et je n'ai pas l'intention de demander que l'encouragement donné pour l'immigration de cette classe de personne au moyen de primes soit abandonné. Nous cessons d'accorder ces primes seulement au Galiciens, qui arrivaient dans le pays en nombre considérable et qui continueront d'y arriver en aussi grand nombre que nous pourrions en recevoir.

Relativement à la question de savoir si c'est là une classe d'immigrants qui soit à désirer pour notre pays, je vais me permettre de répondre aussi brièvement que possible à deux ou trois objections qui ont été soulevées à ce sujet. En premier lieu je dois déclarer que l'honorable député de Victoria, C. A. (M. Prior) a tort de dire que ces immigrants tels que les Galiciens et les Doukhobortes sont des gens disposés à aller s'établir dans les villes. Ce peuple au contraire ne se sent nullement attiré vers les villes. Lorsqu'ils sont une fois établis à un endroit où ils trouvent tout ce dont ils ont besoin pour leur subsistance, ils n'ont nullement l'intention d'aller s'établir dans les villes. Ils aiment la vie des champs, et c'est là une des principales raisons qui me font croire qu'il ne faut pas décourager leur immigration.

Si ces gens n'étaient pas habitués à la vie agricole, et disposés plutôt à abandonner les champs pour se réfugier dans les villes, j'emploierais sans hésiter tout le pouvoir que le gouvernement voudrait placer entre mes mains, afin d'empêcher ces gens de se rendre au Nord-Ouest, car une telle conduite de leur part ne pourrait avoir que des résultats désastreux ; mais c'est parce que ces peuples sont des peuples d'agriculteurs depuis des générations, et qu'ils n'ont pas d'autre idée que celle de se livrer à l'agriculture, que je les considère comme étant une excellente classe d'immigrants, et une acquisition pour le pays.

Ces immigrants ont commencé par arriver dans ce pays dans des circonstances malheureuses, et bien que je n'aie pas l'intention de discuter cette question au point de vue du parti, je suis obligé de déclarer que l'ancienne administration est quelque peu responsable de ce qui a eu lieu à cette époque. Cette immigration a commencé sous le gouvernement conservateur. Le professeur Oleskow est venu à Ottawa et a eu une entrevue avec le ministre de l'Intérieur de cette époque et avec les fonctionnaires du ministère. Etant muni d'une autorisation spéciale de la part du gouvernement autrichien, relativement à cette affaire, il était désireux de conclure un arrangement en vertu duquel il aurait été autorisé, sur réception d'un certain salaire, à surveiller l'immigration des Galiciens.

Le gouvernement de cette époque ne jugea pas à propos de conclure aucun arrange-

M. SIFTON.

ment avec lui, mais ces gens vinrent au pays quand même. Le résultat de cela fut que aucune surveillance ne fut exercée dans le choix de ces personnes, et ceux qui sont venus les premiers n'étaient pas une classe de Galiciens pouvant être utiles à notre pays.

Le professeur Oleskow nous dit que s'il avait été employé pour exercer une certaine surveillance à ce sujet, ceux de ces immigrants qui sont venus le premiers dans le pays et sont allés s'établir à Edmonton, où l'honorable député d'Alberta (M. Oliver) les a rencontrés pour la première fois et s'est formé une si mauvaise opinion de ces populations, ne seraient probablement jamais venus ici. Ces gens étaient pauvres dans leur pays et ils sont arrivés pauvres au Nord-Ouest, mais une telle classe de personnes se rencontre dans tous les pays. Depuis qu'ils sont installés dans les Territoires du Nord-Ouest, leur sort s'est considérablement amélioré.

Mais ce que l'on pouvait dire de ce premier contingent ne peut s'appliquer à la majorité des Galiciens qui sont arrivés dans le pays depuis. Je dois dire à mon honorable ami qu'en prenant la direction du département on a appelé mon attention sur le fait qu'une couple d'établissements galiciens ne réussissaient pas, et cela pour l'excellente raison que personne ne leur avait aidé et donné les conseils nécessaires sur la manière de cultiver leurs terres et de conduire leurs affaires dans ce pays. Or, un certain nombre d'entre eux s'étaient découragés et avaient pris le chemin de la ville, et c'est ce qui a fait dire à mon honorable ami qu'ils n'aimaient pas l'agriculture.

Ces Galiciens se sont réfugiés dans les villes, non pas parce qu'ils s'y sentaient naturellement attirés, mais bien parce qu'ils avaient été abandonnés dans le pays, sans savoir qu'y faire, et le découragement ne tarda pas à s'emparer d'eux. Voici maintenant ce que j'ai fait relativement à ces immigrants. J'ai consulté les fonctionnaires de mon ministère qui sont à la tête de l'immigration ; nous avons étudié toute l'affaire, et le résultat de cette enquête fut que des 115 Galiciens qui se trouvaient à Winnipeg lorsque je suis devenu ministre, il n'en restait plus que six au bout de six mois, lorsque mon commissaire de l'immigration se fut occupé de la chose. Tous ces immigrants sont aujourd'hui installés dans l'établissement Stuartburn, où ils sont prospères et ne doivent rien à personne.

Toute la difficulté à leur sujet c'est qu'ils ont été installés dans le pays puis laissés à leur propre initiative. Ces gens vivent maintenant heureusement dans l'établissement de Stuartburn, situé un peu au sud-est de Winnipeg. L'établissement est prospère, et ses habitants y vivent aussi bien que peuvent s'attendre de vivre des gens de même condition venant d'un pays étranger, dans des circonstances identiques. Ils ne cherchent pas à s'en aller dans les villes.